

APPEL A CANDIDATURES

Le comité Sport Adapté de l'Orne recrute en CDI à temps complet un : Conseiller Technique Départemental FFSA

Poste à pourvoir dès que possible

Envoyer CV et lettre de candidature manuscrite à Mr Le président du CDSA 61 Maison des Sports 61 Avenue de Basingstoke 61000 ALENCON

Ou par mail à : richardmony@orange.fr

Date limite des candidatures le 28/02/2018

FORMATION

- Licence ou maîtrise STAPS APAS, BEES APSA, DEUST APSA ou DEJEPS SA (obligatoire)
- Licence management, gestion (optionnel)
- BEESAN ou BP JEPS AAN (optionnel)

PRESENTATION DU COMITE DEPARTEMENTAL FFSA ORNE

- MISSIONS et OBJECTIFS :

Le Comité départemental FFSA de l'Orne, créé en 2008 s'est donné pour mission prioritaire de faire connaître et de développer l'offre sportive adaptée auprès des personnes souffrant de handicap psychique et/ou mental ainsi que des établissements et partenaires qui ont en charge ces personnes.

Il s'est donné pour objectif de

- Créer des associations affiliées à la FFSA
- Créer des sections de sport adapté dans les clubs ordinaires
- Proposer un calendrier sportif
- Organiser des manifestations sportives de loisirs ou de compétition
- Organiser des journées promotionnelles (Tennis...)
- Favoriser l'intégration dans les clubs ordinaires
- Mettre à disposition un encadrant pour les activités sportives adaptées dans les établissements.
- Créer un poste de Conseiller Technique Départemental. et se donner les moyens de le pérenniser.

LIENS HIERARCHIQUES ET FONCTIONNELS

Liens hiérarchiques : l'employeur est la ligue avec une mise à disposition sur le CD61

L'agent de développement est placé sous l'autorité directe du Président du comité départemental. C'est à lui qu'il doit rendre compte de son action et en son absence au trésorier puis au secrétaire.

Liens fonctionnels : il travaille principalement en autonomie mais également en étroite concertation avec les quatre salariés de la ligue du sport adapté Normandie.

Il est placé sous l'autorité fonctionnelle du Conseiller Technique National en charge du secteur Normandie.

CADRE JURIDIQUE ET FONCTIONNEL

L'emploi est régi par :

- les dispositions légales et réglementaires
- les dispositions de la Convention Collective Nationale du Sport
- Rémunération : groupe 5 de la CCNS : 1,4 SMC

(SMIC au 1er Janvier 2018 : 1498 ,47 €)

MISSIONS ET ACTIVITES

Développement :

- Favoriser et promouvoir la participation des personnes handicapées aux évènements sportifs organisés par les Communes, le Département la Région et l'Etat
- Développer les relations avec les partenaires institutionnels (Etat, Région Collectivités territoriales, Mouvement sportif).
- Développer et consolider les relations avec le mouvement sportif.
- Créer et soutenir la création d'associations et de sections
- Contribuer au développement de la pratique sportive régulière au sein des établissements spécialisés. : élaboration de convention, mise en place de contrat, élaboration de programmes, encadrement.
- Recenser les établissements non affiliés à la FFSA afin de leur présenter l'offre sportive adaptée.
- Valoriser et promouvoir les actions d'intégration des personnes handicapées dans les clubs valides.
- Augmenter de façon significative le nombre de licenciés.
- Développer et mettre en place le Sport Jeune Adapté, le Sport et Psychiatrie.
- Favoriser la mise en place des PERF (Pole Excellence Régional et de Formation)
- Contribuer à la mise en place de l'Equipe Technique Régionale (ETR)
- Coordonner les actions Sport Adapté de l'échelon départemental au niveau Régional
- Organiser les championnats départementaux et championnat de France

Animation et Encadrement :

- Participer aux différentes rencontres fédérales : organisation, inscriptions, prise en charge, encadrement.
- Proposer et mettre en place des activités nouvelles.
- Accompagner des sportifs ou équipe du département lors de rencontres nationales ou internationales.
- Organiser des séjours et stages sportifs.
- Assurer des missions d'encadrement ou d'animation sportive dans les établissements ou auprès de groupes de personnes handicapées dans le cadre de conventions.
- Contribuer à la mise en place de formations FFSA.

Promotion et communication :

- Concevoir et mettre en place différents supports de communication (site Internet, affiches, plaquette d'information en direction des partenaires...)

- Organiser et contrôler la couverture médiatique de chaque événement en collaboration avec les médias locaux, le site Régional et le service Communication de la FFSA
- Accueillir et accompagner des stagiaires
- Organiser, participer et animer les actions de développement et de sensibilisation.
- Participer, par délégation, aux différentes réunions de travail avec les partenaires internes et externes.

Gestion administrative et budgétaire

- Assurer le suivi administratif du CD FFSA de l'Orne en concertation et sous l'autorité du Comité Départemental.
- Monter et suivre les dossiers de subvention (CNDS, ARS , Conseil Départemental , Conseil Régional, Sponsoring, Fonds européens, DDCS, Communes...)
- Rechercher des financements

CONNAISSANCES ET APTITUDES

- Etre capable de travailler en autonomie ;
- Connaître le public concerné, le milieu institutionnel et l'environnement médico - social.
- Connaître le mouvement fédéral et le mouvement sportif.
- Connaître les politiques des collectivités territoriales.
- Maîtriser l'outil informatique et les logiciels courants (Word, Excel, Power Point et Messagerie) et la navigation et la communication sur Internet.
- Savoir rédiger un document dans sa forme (mise en page) et dans son fond (capacité rédactionnelle, syntaxe, orthographe).
- Etre capable d'organiser et d'animer une réunion.
- Etre capable d'encadrer un groupe sur le terrain.
- Etre capable d'analyser les problématiques relatives à la situation sportive de l'environnement et de la personne.
- Etre capable de synthétiser et d'évaluer les projets menés, en lien avec le Comité Départemental.
- Etre capable d'évaluer et de rendre compte de son travail en fonction d'objectifs quantitatifs et qualitatifs.
- Etre capable de mobiliser des capacités relationnelles favorisant la communication.
- Etre capable de développer et pérenniser un réseau de partenaires.
- Avoir développé des aptitudes à la négociation et au travail en multi partenariat.

SPECIFICITES ET CONTRAINTES DU POSTE

L'agent de développement peut être amené à travailler le week - end et les jours fériés en fonction des manifestations sportives.

Il peut également être amené à se déplacer, dans ou en dehors du département, pour des périodes allant de un à plusieurs jours

Il devra posséder le permis B.

MOYENS

- Bureau.
- Ligne téléphonique et téléphone fixe.
- Photocopieur.
- Frais de déplacement